



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

7841^e séance

Lundi 19 décembre 2016, à 9 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Oyarzun Marchesi	(Espagne)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Martins
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Delattre
	Japon	M. Bessho
	Malaisie	M ^{me} Adnin
	Nouvelle-Zélande	M. van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Kyslytsya
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Méndez Graterol

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 9 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en espagnol*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder son examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2016/1071, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par la France.

Le Conseil est prêt à procéder au vote sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Chine, Égypte, France, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie, Sénégal, Espagne, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en espagnol*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2328 (2016).

La séance est levée à 9 h 10.